

Dossier ADL n° _____ (mention obligatoire)

Déclaration sur l'honneur

(à retourner dûment complétée et signée, sans aucune mention rayée)

Je soussigné(e),
demeurant
certifie :

- vivre seul(e) OUI NON

Si NON :

- que les personnes, ci-après, vivent habituellement à mon foyer, (y compris les enfants en visite, quel que soit le mode de garde), au sens de l'Ordonnance Souveraine n° 14.713 du 28 décembre 2000, modifiée, relative à l'Allocation Différentielle de Loyer ;

Nom(s) / Prénom(s) / Date(s) de naissance.

Il est rappelé que les documents d'identité (carte(s) d'identité ou carte(s) de résident) doivent être en cours de validité et qu'en cas de renouvellement, il convient de joindre une nouvelle copie du document, même en dehors de la période de révision du dossier.

- n'avoir, moi-même - et s'il y a lieu - les personnes vivant habituellement à mon foyer, au sens de l'Ordonnance Souveraine susvisée, **perçu des ressources financières** de quelque nature que ce soit autre que celles déclarées à l'occasion du dépôt ou de la révision de mon dossier d'Allocation Différentielle de Loyer, avoir déclaré tous biens immobiliers, s'il y a lieu.

J'autorise, le cas échéant, la Direction de l'Habitat à contacter la Direction de la Sûreté Publique, Section des Résidents, aux fins de confirmation de la situation susvisée, déclarée, conformément à l'article 8 de l'Ordonnance Souveraine n° 14.713 du 28 décembre 2000, modifiée.

En cas de doute persistant sur la sincérité de la déclaration, l'Allocation Différentielle de Loyer n'est pas servie, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 10 du Code Pénal.

Monaco, le

Signature